



CONSEIL COMMUNAL  
1163 ETOY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
de la séance du

**15 décembre 2008, 19 h.**  
Maison de Commune

**Présidence : M. Philippe Zufferey**

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY**

- vu le préavis municipal no. 09/2008 *relatif à l'adhésion de la commune d'Etoy à l'Association de la Région Cossonay - Aubonne - Morges (ARCAM),*
- ouï le rapport de la commission nommée pour étudier cet objet et celui de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DECIDE :**

- 1) d'adhérer à l'ARCAM.
- 2) d'autoriser la Municipalité à porter les sommes nécessaires au budget 2009 et suivants.

*Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal  
du 15 décembre 2008.*

Le Président

Philippe Zufferey



La Secrétaire

Anne Rohrbach